Cfdt: SERVAIR & FILIALES

Roissy, le 19 :12 /2020

LE SCANDALE SOCIAL 40 ans de lutte et d'acquis sociaux mis à néant et parti en fumée par la signature de SERVAIR SA l'accord de performance collective!!!!!!!.

LE CHANTAGE POUR SEUL DIALOGUE !!!!!!!!

Ne pas reconnaître que la situation actuelle entraîne son lot de difficultés pour un grand nombre d'entreprises serait une gageure. Mais Profiter de la situation sanitaire afin d'imposer ses vues et ses méthodes de négociations est une imposture !

COMMENT CETTE DIRECTION GÉNÉRALE, PURE ÉMANATION AIR FRANCE, PEUT-ELLE SE DIRE EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES EMPLOIS ?

ALORS QUE PRÉALABLEMENT À CET APC, UNE RCC A ÉTÉ SIGNÉE ET ENTAMÉE TRÈS RAPIDEMENT AFIN DE SE « DÉLESTER » DE CENTAINES **d'emplois (les partants ne seront pas remplacés et pour les restants il feront le double de travail) puis imposer un APC qui, pour ceux qui refuseraient les nouvelles conditions, conduira à des licenciements !**

Transparence des comptes :

La Direction Générale n'avait bien entendu aucun intérêt à emprunter cette voie, le Ministère du Travail aurait supervisé le Plan,et les OS consultées c'est-à-dire tout ce que ne voulait surtout pas la Direction Générale de peur que ne soit mis à jour toutes les « dérives » d'un passé pas si lointain.

Ce Mépris d'un véritable dialogue social aidé en cela par ces « 2 compères syndicaux » et son *« Drone syndical attitré »* promis à un bel avenir il y a encore un an mais qui se trouve aujourd'hui

CFDTSERVAIR SA- Sections CFDT SERVAIR
Groupe Air France SPASAF – Le Dôme
6, rue de la Haye – BP 10908– 95731 ROISSY CDG Cedex-
: Tél : 01 41 56 04 83 / 84 /85 - Fax : 01 41 56 04 98

Cfdt: SERVAIR & FILIALES

Roissy, le 19 :12 /2020

confronté aux conséquences de son double jeu avec pour seul résultat LA TRAHISON des salariés.

Actionnaire Air France : LA GRANDE MUETTE Aide publique directe de 7 milliards d'Euros et toujours actionnaire de Servair SA à hauteur de 49,9%, Air France, brille par son absence de positionnement dans notre situation. Lorsque la situation était en revanche plus favorable, Air France n'hésitait pas à imposer et intervenir directement dans la gestion financière et commerciale de Servair.

2017, précédemment à la vente de Servair à GATEGROUP, Air France s'était taillé un « contrat sur mesure » avec à la clé 6% d'économies par ans fixés contractuellement. Vente elle-même justifié à l'époque par son PDG A. De JUNIAC comme étant « une nécessité afin de permettre le développement de Servair »,

Edifiant !! Aujourd'hui c'est COURAGE, FUYONS !

Quoiqu'il en soit Air France devra tout ou tard assumer sa position d'actionnaire, ses choix stratégiques (surtout pour elle-même et au détriment de sa filiale).

CE QUI NOUS A CONDUIT A CES METHODES ?

Depuis maintenant une quinzaine d'années l'absence d'un VERITABLE RAPPORT DE FORCE ou contre-pouvoir a conforté nos dirigeants et ses sbires syndicaux.

Ce qui devait arriver arriva, pas faute pour la CFDT de vous avoir prévenu, un Accord de Performance Collective a été signé le 24 novembre 2020 avec un accord de méthode qui a été un blanc-seing délivré la direction pour s'exonérer de ses responsabilités : sociales et législatives

. L'intitulé même Accord de Performance Collective) est une Insulte à l'ensemble des salariés de l'entreprise et des filiales qui, souvenons nous, étaient remerciés il y a 1 an jour pour jour pour leur exceptionnelle performance 2019 !?!.

Il y a des lignes rouges à ne pas franchir. Un Syndicat de salariés ça défend les intérêts des salariés et non de l'employeur !

CFDTSERVAIR SA- Sections CFDT SERVAIR
Groupe Air France SPASAF – Le Dôme
6, rue de la Haye – BP 10908– 95731 ROISSY CDG Cedex-
: Tél : 01 41 56 04 83 / 84 /85 - Fax : 01 41 56 04 98

Cfdt: SERVAIR & FILIALES

Roissy, le 19 :12 /2020

Démocratie sociale faudrait-il parler déjà de démocratie, alors que servair s'est fait condamner pour **violation du préambule de la constitution Française !!!!!!**

Devant une direction qui oublie de dire c'est qu'il y a des éléments d'iniquité entre le siège et un plan de départs volontaires SIEGE qui n'a même pas été proposé au 3 autres centres LE PDV réservé au SIEGE !!!!!!! La direction pour laquelle la déontologie et la morale n'est qu'un vain mot, rêvait **depuis 30 ans de dénoncer tous les accords, elle a profité de la situation pour le faire !!!!!!**

L'outrecuidance de la direction allant jusqu'à écrire dans son cap infos que » n***e rien faire c'est prendre le risque de mourir à coup sûr*** » *Oui* ils ont bien évidemment raison puisque ce sont eux qui sont en train de faire mourir l'entreprise !!!!!!!!!!

« Ces pseudos syndicats » ont consenti :

- un gel de la négociation annuelle obligatoire pendant deux ans et **voir une année supplémentaire si on n'arrive pas à avoir 70 % chez Air France mais Encore !!!**

Ont-ils négocié quoi que ce soit pour 2023 ? Un retour au contexte d'origine (base 2019) ?

Souvenez -vous des discutions de chiffonniers, pour obtenir quelques % lors des OAN ….et là rien ??

c'est cadeau *(« Merci Père Noel 2020 !!!!! »)*

2020	13éme mois	60 % en 2020 du montant à TAUX plein (pour 100 % de temps présence à vous de calculer
2021	13éme mois	40 % en 2021et Un 1/14 mois 40 % 202
2022	13éme mois	Un13 et 14e mois à hauteur de 50 %

Mais en 2023 ?????Y aura-t-il un 13 et 14ème mois ??

D'ici là tout le monde aura oublié !

Mais comme si cela ne suffisait pas et comme la direction le stipule, toutes ces mesures se substituent aux dispositions, accords, usages et engagements unilatéraux de l'entreprise

CFDTSERVAIR SA- Sections CFDT SERVAIR
Groupe Air France SPASAF – Le Dôme
6, rue de la Haye – BP 10908– 95731 ROISSY CDG Cedex-
: Tél : 01 41 56 04 83 / 84 /85 - Fax : 01 41 56 04 98

Roissy, le 19 :12 /2020

pendant la durée l'accord. Retenez **bien que les usages pendant cette période disparaissent et Dieu sait s'ils sont nombreux !**

Le Fantôme de « Baptiste » Mentor de IZNOGOOD est toujours présent à servair

Cadres

Petit retour en arrière

il y a quelques années de cela, même si la pression économique était bien moindre qu'aujourd'hui, la direction s'était mis en tête de réduire les frais fixes et donc de ne plus payer les heures supplémentaires, la mode était à la création de jours RTT et dans ce cadre de modernité **d'elle-même** a accordé 22 RTT aux cadre et 11 aux maîtrises et ouvriers.

Les conséquences de la crise de 2009 ont été terribles pour Air France et pour et l'entreprise demandant à ses salarier de revoir leurs jours RTT à la baisse. SERVAIR, filiale d'Air France, lui a emboîté le pas et a ramené à 14 RTT pour les cadres et 7 pour les maitrises et ouvriers.

Aujourd'hui les RTT font une nouvelle fois une cure d'amaigrissement avec -3 jours (pour une fois on aimerait l'effet yoyo des cures d'amaigrissement !!), mais c'est pour la bonne

Cfdt: SERVAIR & FILIALES

Roissy, le 19 :12 /2020

cause, et comme nos syndicats *«responsables»* sont d'accords (**merci aux indécis de septembre qui pensaient faire un vote utile ? mais utile pour qui ??)**

Concernant le temps de travail et le forfait jour travaillé, un détail subtil s'est glissé dans la règle de calcul :

Avant l'APC un cadre avait un forfait de 215 jours travaillé par an, après l'APC 215+3RTT+2CA récupérés = **216 jours travaillé** … cherchez l'erreur (je vous rassure, ils font les mêmes erreur d'addition sur votre feuille de paye !)

Mais surtout, après de PDV de 2014 il y a eu un taux de Burn-out important au siège, cette situation ne se représente-t-elle pas à nos portes ?

Le CSE est-il en mesure de faire face à ce risque non négligeable, ou faudra-t-il déclarer un risque grave et imminent (seulement après 10 cas incontestable **et seulement si mon copain fait partie de ces cas !!!)**

Revenons sur les congés d'anciennetés (CA) suppression jusqu'en 2023, mais reviendront-ils ?

Nous le savons bien en France faire marche arrière en faveur des travailleurs reste anecdotique ; la période s'y prête il va falloir prier ; ou devons-nous nous attendre à signer un nouveau contrat de travail du fait qu'il n'y a plus de CA donc qu'il n'y ait plus d'anciens dans l'entreprise donc entreprise nouvelle avec toutes les aides de l'état qui accompagne ce processus (un plan sans accrocs) CQFD…….

Jours de carence : avant illimités, maintenant trois jours de carence pour deux arrêts maladie maximum.

Commentaires CFDT :

C'est notre mutuelle qui va être contente… et là c'est certain il n'y aura jamais plus de retour à l'état initial **(pour les nostalgiques : c'était mieux avant !)**

CFDTSERVAIR SA- Sections CFDT SERVAIR
Groupe Air France SPASAF – Le Dôme
6, rue de la Haye – BP 10908– 95731 ROISSY CDG Cedex-
: Tél : 01 41 56 04 83 / 84 /85 - Fax : 01 41 56 04 98

Cfdt: SERVAIR & FILIALES

Roissy, le 19 :12 /2020

Le burn-out et le Bore-out seront ils reconnus comme maladie professionnelle chez servair en 2021 ?

Sur la mobilité

L'hyper-polyvalence, la poly-employabilité, tout ce dont les dirigeants de l'entreprise ont rêvé, ses syndicats l'ont validé avec un «accord équivoque» .dans la mesure du possible.

La mobilité professionnelle se fera sur un même emploi une classification niveau et non pas sur un emploi différent de ces catégories socioprofessionnelles à vous de juger si vous n'êtes pas contents pas d'accord un entretien aura lieu, les **deux personnes de la direction et vous tout seul, inutile de vous dire la suite.**

Commentaires CFDT :

Travailler plus pour gagner moins ….. La précarisation nous guette tous. En ces temps incertain l'union fait la force mais chez SERVAIR, on a encore trente ans de retard et on persiste pour du CHACUN POUR SOI !

Télétravail

Deuxième vague de confinement qui s'accompagne ; pour les plus chanceux ; de son télétravail….

Faudra-t-il attendre encore combien de confinement pour que le CSE et la direction prenne en compte des difficultés (**installation précaire, connexion internet insuffisante pour un travail efficace)** rencontrés et ce n'est pas l'indemnité journalière de 4 €uro Hors Taxe qui va changer les choses !

Les conditions de travail deviennent de plus en plus tendue, limite proche du harcèlement (justification des faits et gestes avec des objectifs impossibles à tenir), mais on ne change pas 40 ans de suspicion envers les classes laborieuses en 2 confinements…

CFDTSERVAIR SA- Sections CFDT SERVAIR
Groupe Air France SPASAF – Le Dôme
6, rue de la Haye – BP 10908– 95731 ROISSY CDG Cedex-
: Tél : 01 41 56 04 83 / 84 /85 - Fax : 01 41 56 04 98

Cfdt: SERVAIR & FILIALES

Roissy, le 19 :12 /2020

Facilités de transport

Et pour le **FUN** on greve la subvention spéciale avec une réduction en 2021 de 2 billets aller-retour avions et en 2022 un billets aller-retour en précisant entre autres que ce réaménagement temporaire pourrait être effectifs en 2021 2022 en vue de permettre une économie substantielle d'ailleurs il y ait une réunion de prévu le 3 décembre sur cet accord nova.

Commentaires CFDT :

Pas besoin d'explication, nous devrions remercier la direction qui prend soin de nos finances car elle a conscience qu'avec le chômage partiel nos salaires sont imputés et donc dans l'impossibilité de se payer un voyage.

Redressement judiciaire

Par ailleurs l'entreprise précise toujours que « … s**ous réserve que l'entreprise ne soit pas placée sous le régime de la sauvegarde ou d'un redressement judiciaire »**

Sachant qu'il y a plus d'une dizaine d'années la CFDT avait donné l'exemple de l'entreprise SEITA qui éprouvait des difficultés les dirigeants de cette entreprise ont demandées aux salariés de faire un effort de laisser le 13e puis le 14e qu'ils avaient naïvement consenti ; résultat cette société trois ans après été liquidée et bien évidemment ceci a influé sur les pertes de salaire plus que substantielles sur leur demande devant l'instant judiciaire

Plus proche de nous, cas similaire pour SMART et Bridgestone, qui ont toutes deux signé des accords APC pour 2 ans et pour ces deux entreprise même résultat Fermeture et

SERVAIR
France SPASAF – Le Dôme
6, rue de la Haye – BP 10908– 95731 ROISSY CDG Cedex-
: Tél : 01 41 56 04 83 / 84 /85 - Fax : 01 41 56 04 98

Cfdt: SERVAIR & FILIALES

Roissy, le 19 :12 /2020

A la grande roue du hasard, la disparition de SERVAIR est-elle prévisible ?

L'histoire nous le dira ! retiendrons-nous les conséquences de cette mésaventure ? Bien sûr que non pour cela il **faudrait que le retour d'expérience fasse partie de la culture d'entreprise !**Et nous venons d'apprendre dans le même temps que !!!!!!

Gategroup a finalisé l'acquisition de LSG Europe, l'activité européenne de LSG

Devons-nous considérer que ce rachat est une bonne nouvelle dans ce contexte économique ?

L'interrogation reste posée, mais une chose est certaine Gate Group ne se positionne **en rien sur notre situation,** toute aussi préoccupante soit-elle, la position de Notre MAISON MERE reste uniquement FINANCIERE, est-ce la position attendue ? Et bien NON seul les FONDS DE PENSIONS (et des actionnaires VAUTOURS) agissent comme-t-elle **!**Alors Messieurs arrêter de faire courir d**es bruits d'un plan social pour l'emploi qui ré unirait tout le groupe Gate :**

Alors que vous savez très bien qu'il ne s'agit pas de la même législation et que la Suisse n'est pas dans l'union européenne ; vos méthodes sont **purement déloyales et honteuses ;** à contrario mettez en place un Comité de Groupe Francais

CFDTSERVAIR SA- Sections CFDT SERVAIR
Groupe Air France SPASAF – Le Dôme
6, rue de la Haye – BP 10908– 95731 ROISSY CDG Cedex-
: Tél : 01 41 56 04 83 / 84 /85 - Fax : 01 41 56 04 98

Roissy, le 19 :12 /2020

Retrouvez nous sur

WWW.cfdtservair.fr

CFDTSERVAIR SA- Sections CFDT SERVAIR
Groupe Air France SPASAF – Le Dôme
6, rue de la Haye – BP 10908– 95731 ROISSY CDG Cedex-
: Tél : 01 41 56 04 83 / 84 /85 - Fax : 01 41 56 04 98